**Suicide assisté : le grand rabbin de France s’alarme d’une « rupture anthropologique tragique »**

Les faits

EXCLUSIF - Le grand rabbin de France, Haïm Korsia, s’inquiète auprès de La Croix, de la possible légalisation de l’aide active à mourir, après l’avis favorable rendu par le Comité consultatif national d’éthique. Il y verrait une « rupture anthropologique tragique », alors que l’effort doit porter, selon lui, sur le développement des soins palliatifs.

* Benoît Fauchet,
* le 14/09/2022 à 16:27

Lecture en 3 min.

Une image contenant personne, homme, complet, intérieur

Description générée automatiquement

Haïm Korsia, à Paris, le 14 novembre 2021, lors de la 11e Convention nationale du Crif.**VINCENT ISORE/IP3 PRESS/MAXPPP**

Si le président [Emmanuel Macron](https://www.la-croix.com/France/Politique/Emmanuel-Macron-2017-02-13) se préparait à une riposte des responsables de cultes face à sa volonté de légiférer sur la fin de vie, peut-être ne s’attendait-il pas à ce que l’un des premiers à réagir soit le grand rabbin de France, [Haïm Korsia](https://www.la-croix.com/Religion/Plebiscite-Haim-Korsia-reelu-grand-rabbin-France-sept-ans-2021-06-06-1201159607), et qu’il le fasse aussi fermement. Dans un entretien accordé à *La Croix*mercredi 14 septembre, le chef religieux de la première communauté juive d’Europe a dit s’inquiéter d’une *« rupture anthropologique »* si le suicide assisté venait à être légalisé.

*« J’entends et comprends la souffrance des gens »* face à des*« situations inacceptables », « je l’ai accompagnée parfois,*confie Haïm Korsia.*Mais cette rupture, dans le fait que la seule réponse qu’une société puisse apporter est la mort, c’est tragique ».*

Le grand rabbin de France s’exprime au lendemain de l’[avis rendu par le Comité consultatif national d’éthique](https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Fin-vie-CCNE-dit-oui-lassistance-suicide-2022-09-13-1201232961) (CCNE), selon lequel *« il existe une voie pour une application éthique de l’aide active à mourir, à certaines conditions strictes ».*

*« Surpris »*par cet avis, Haïm Korsia estime que *« les lois Leonetti*(2005, contre l’obstination déraisonnable, NDLR) *puis Claeys-Leonetti*(2016, ouvrant droit à une sédation profonde et continue jusqu’au décès, NDLR)*sont formidables d’humanité et d’équilibre. Il n’y a nul besoin d’aller plus loin. Aller plus loin serait aller beaucoup trop loin ».*

*« On ne peut pas, chaque fois qu’il y a des cas insoutenables, considérer que c’est le manque de lois qui nous met dans cette situation. Pas du tout : c’est le défaut d’application de ce que nous avons collectivement décidé »,*insiste-t-il.

**« Cap terrifiant »**

Avec ces deux lois,*« on peut déjà faire face à toutes les situations. Quel besoin a-t-on de passer ce cap*(de l’assistance au suicide)*, qui est un cap terrifiant ? »*, s’interroge encore le responsable religieux.

Dans son avis, le CCNE préconise d’*« imposer les soins palliatifs parmi les priorités des politiques de santé publique ».*Un impératif pour Haïm Korsia, qui regrette le retard pris et le manque de moyens déployés dans ce domaine.

*« Il existe encore des départements dépourvus d’établissements pouvant accompagner les personnes en fin de vie, qui sont dans des situations difficiles et lourdes,*déplore-t-il.*Il est impensable que les soins qui peuvent leur être apportés ne soient pas davantage valorisés – j’aimerais bien qu’on en change le nom, d’ailleurs : ce ne sont pas des soins palliatifs, comme s’il n’y avait plus rien à faire, ce sont des soins d’accompagnement, des soins d’humanité. »*

Selon lui, *« il suffit d’aller visiter la maison Jeanne-Garnier »* à Paris, qui accueille des patients en phase avancée ou terminale de leur maladie en leur offrant un*« temps d’apaisement »,* pour comprendre *« ce qu’il faut faire ».* Haïm Korsia veut croire à *« une société qui soit là pour dire : “Il y a toujours quelqu’un qui sera avec vous, pas pour vous donner la mort, mais pour faire en sorte que votre vie soit toujours respectable à vos yeux” ».*

**« Schizophrène »**

*« Comment peut-on être schizophrène au point de lutter tant et tant contre le suicide – et on n’en fera jamais assez contre ce fléau – et en même temps organiser la possibilité d’aider quelqu’un à se suicider ? »,* interpelle-t-il, en jugeant *« dangereux, pour une société, de ne proposer que cela comme espérance ».*

Sitôt l’avis du CCNE connu, Emmanuel Macron a confirmé mardi 13 septembre le lancement d’une large consultation citoyenne sur la [fin de vie](https://www.la-croix.com/Ethique/Fin-de-vie), en vue d’un possible nouveau *« cadre légal »* d’ici à la fin 2023. Une convention citoyenne, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (Cese), sera constituée dès octobre prochain et rendra ses conclusions en mars 2023.

*« Le président de la République a indiqué qu’il ouvrirait un débat. Je participerai à ce débat et y verserai une contribution écrite, très prochainement. Et s’il le faut, j’irai à des débats partout en France »,*prévient le grand rabbin.